



États généraux de l'alimentation

Feuille de route de la politique de l'alimentation

Journée de clôture

Jeudi 21 décembre 2017

Trois objectifs stratégiques

- Assurer la souveraineté alimentaire de la France
- Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement
- Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

Assurer la souveraineté alimentaire de la France

- ❖ Pérenniser la capacité de production agricole française
- ❖ Renforcer notre industrie agroalimentaire
- ❖ Accompagner la prise de risque positive et protéger contre les risques externes
- ❖ Promouvoir l'excellence agricole et alimentaire française dans un monde ouvert

Souveraineté alimentaire

Pérenniser la capacité de production agricole française

Conforter la viabilité économique des exploitations

Projet de loi :

- Inversion de la contractualisation, de l'amont vers l'aval
- Détermination du prix à partir d'indicateurs de coûts de production et de marché
- Facilitation de la mise en œuvre des clauses de renégociation
- Clarification de la notion de prix de cession abusivement bas
- Expérimentation sur deux ans du relèvement du seuil de revente à perte de 10%
- Expérimentation sur deux ans d'un encadrement les promotions en valeur (34%) et en volume (25%)
- Médiation renforcée

Conseil des ministres : premières semaines de 2018

Souveraineté alimentaire

Pérenniser la capacité de production agricole française

Transformer les systèmes agricoles et agroalimentaires

Plans de filière :

- Structuration de l'amont, contractualisation
- Organisation de la filière
- Segmentation des marchés et montée en gamme (socle d'engagements, SIQO dont bio, ...)
- Positionnement à l'export
- Engagements environnementaux, sanitaires, de solidarité et en matière de bien-être animal

*Echange avec les associations en janvier 2018
avant retour final vers le Président de la République*

Souveraineté alimentaire

Pérenniser la capacité de production agricole française

Transformer les systèmes agricoles et agroalimentaires

Nouvelles sources de valeur :

➤ Plan d'action sur la bioéconomie

Finalisation SIA 2018

➤ Volet agricole de la feuille de route sur l'économie circulaire

Finalisation fin 1^{er} semestre 2018

Clarification des possibilités d'action au regard du droit de la concurrence par les services de l'Etat (vade mecum et expertise)

Souveraineté alimentaire

Pérenniser la capacité de production agricole française

Transformer les systèmes agricoles et agroalimentaires

L'enjeu du renouvellement des générations : en faire une opportunité

- Réflexion sur la protection et le partage du foncier et la transmission des exploitations
- Renforcement de l'attractivité des métiers de l'agriculture et de l'alimentation
- Formation des agriculteurs de demain

2018-2019

Souveraineté alimentaire

Renforcer l'industrie agroalimentaire française

- Définir les modalités d'accompagnement de la croissance des entreprises de taille intermédiaire
- Ne pas oublier le maillon de la transformation dans la juste répartition de la valeur
- Être attentifs aux faiblesses structurelles de certains maillons des filières, par exemple logistiques
- Investir dans les compétences, là encore par la formation, dans un secteur qui manque souvent de candidats formés

Souveraineté alimentaire

Accompagner la prise de risque positive et protéger contre les risques externes

- **Portage au niveau européen d'une ambition forte pour la future PAC, qui :**
 - libère le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires
 - renforce la gestion des risques et responsabilise les acteurs
 - valorise et rémunère les services environnementaux de l'agriculture
 - favorise les transitions climatiques, énergétiques et territoriales.
 - Le tout, dans un cadre plus lisible et plus simple pour tous les acteurs.

Dès à présent et pendant toutes les négociations

Souveraineté alimentaire

Promouvoir l'excellence agricole et alimentaire française dans un monde ouvert

- **Valorisation de l'image de la France à l'international :**
 - Bannière « France »
 - Nomination d'un fédérateur des actions de promotion
- **Renforcement de l'accompagnement des entreprises candidates à l'exportation**
 - Meilleure coordination des actions entre services de l'Etat, entre ceux-ci et les conseils régionaux
 - Mise à disposition d'un portail d'accès aux informations utiles aux entreprises

Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

- ❖ Adopter une approche de l'alimentation conjuguant équilibre nutritionnel et plaisir
- ❖ Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire
- ❖ Elaborer une stratégie européenne et nationale sur les risques émergents ou chroniques pour la santé et l'environnement
- ❖ Soutenir les modes de production respectueux de l'environnement
- ❖ Veiller au respect du bien-être animal

Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

Adopter une approche de l'alimentation conjuguant équilibre nutritionnel et plaisir

- Préserver la convivialité des temps de repas
- Adapter régulièrement les repères nutritionnels en fonction de l'évolution des modes de consommation
- Aligner progressivement sur les standards européens (teneur en sucre, sel, gras) les produits vendus outre-mer, y compris pour les aliments importés de pays hors Union européenne
- Encourager les démarches d'engagement volontaire de la part d'acteurs économiques (qualité nutritionnelle des produits, travail sur les portions et formats...)
- Renforcer les engagements dans le cadre de la charte du CSA et étendre son application à tous les supports, radio et Internet

Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire

- **Surveillance**

- Renforcer les plates-formes d'épidémiosurveillance (santé végétale, santé animale, alimentation)
- Redéfinir les modalités et les financements des études d'évaluation et d'autorisation des substances
- Améliorer la concertation entre l'Autorité européenne de sécurité des aliments et les agences nationales d'évaluation
- Porter au niveau européen la création d'un observatoire des risques sanitaires liés aux non-conformités pour les produits agroalimentaires importés dans l'Union européenne

Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire

- **Contrôle**

- Réaliser un retour d'expérience dans les 6 mois suivant une crise alimentaire et / ou sanitaire
- Définir les modalités permettant d'affirmer la responsabilité des opérateurs de places de marché électroniques (« market place »)
- Renforcer les pouvoirs de contrôle et de sanction notamment sur les nouveaux modes de consommation
- Renforcer la coordination européenne contre les fraudes alimentaires

Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

Elaborer des stratégies européenne et nationale sur les risques émergents et chroniques

- Stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens basée sur des critères communs d'identification
- Stratégie européenne sur les nanomatériaux
- Poursuite des efforts de lutte contre l'antibiorésistance en élevage (Ecoantibio) ;
- Produits phytosanitaires :
 - Stratégie européenne : révision des réglementations sur l'évaluation des substances et des produits, ainsi que de la directive sur l'utilisation durable des produits
 - Plan de réduction progressive de l'utilisation des produits phytosanitaires : plan Ecophyto revisité

Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

Soutenir les modes de production respectueux de l'environnement

- Mettre en œuvre les engagements environnementaux des plans de filière
- Promouvoir les signes de qualité et encourager la prise en compte des pratiques environnementales
- Finaliser un nouveau plan Ambition Bio au plus tard à la fin du 1^{er} trimestre 2018

Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

Veiller au respect du bien-être animal

- ❖ Mettre en œuvre les engagements sociétaux des plans de filière
- ❖ Permettre aux associations de protection animale de se porter partie civile sur la base de constats opérés lors de contrôles officiels
- ❖ Renforcer les contrôles et les sanctions

Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

S'appuyer sur la restauration collective

- Améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis, sur la base de recommandations formulées par un conseil national de la restauration collective (ex-GEMRCN)
- Adapter l'étiquetage nutritionnel simplifié aux publics de la restauration collective
- Porter d'ici 2022 à 50% la part des produits durables dans la restauration collective (signes de qualité dont bio, respect de pratiques environnementales vertueuses)
- Former les acheteurs publics

Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire et favoriser le développement du don alimentaire

- Prévenir le gaspillage alimentaire dans la restauration collective et dans les industries agroalimentaires par la mise en place d'un diagnostic obligatoire et la diffusion d'outils prédictifs
- Etendre l'obligation de dons des excédents alimentaires à des associations d'aide alimentaire aux établissements de restauration collective et industries agroalimentaires au-delà d'un seuil
- Encourager des démarches volontaires entre enseignes, associations caritatives et collectivités locales, par exemple pour la mise en place de bons alimentaires pour des produits frais

Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

Miser sur l'éducation

- **Elaborer un parcours alimentaire pédagogique**, pour permettre aux enfants et aux jeunes de connaître les aliments et leur fabrication, leurs impacts sanitaires et environnementaux et l'importance de la lutte contre le gaspillage
- **Concevoir des programmes courts** d'information au niveau national et régional (adaptés à la diversité des territoires et des habitudes alimentaires) mettant en avant l'équilibre, le goût, le plaisir et la santé

Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

Miser aussi sur l'information du consommateur

- **Renforcer l'information du consommateur par une communication simple et positive sur**
 - les repères nutritionnels actualisés
 - les comportements alimentaires favorables à la santé
 - les signes de qualité (Standard RSE, SIQO, HVE)
 - les règles sur la fiabilité des allégations
 - les transformations de l'agriculture (agro-écologie, diversification, économie circulaire...)
- **Améliorer l'information des consommateurs au moment de l'achat**
 - Origine des produits
 - Systèmes d'élevage (expérimentation sous l'égide du CNA)
 - Promotion d'un étiquetage nutritionnel simplifié (Nutriscore)
 - Portage d'une demande de révision de la traduction française de la mention officielle pour la DDM : remplacer par « meilleur avant »

Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

Assurer la cohérence des approches avec les actions conduites à l'international

- Promouvoir le développement de l'agro-écologie, de l'agriculture vivrière et le commerce équitable dans les dispositifs d'aide au développement
- Adopter un nouveau plan d'action pour développer le commerce équitable

Mesures transverses

- ❖ Décloisonner la gouvernance de la politique de l'alimentation
- ❖ Encourager les initiatives locales
- ❖ Renforcer l'attractivité des métiers et l'adéquation des formations aux besoins
- ❖ Réaliser les investissements transformants
- ❖ Soutenir la recherche et l'innovation

Mesures transverses

Décloisonner la gouvernance

- Faire du conseil national de l'alimentation un « Parlement de l'alimentation » (élargissement de sa composition au monde associatif et association du MTES à l'exercice de la fonction de tutelle)
- Améliorer l'articulation des outils nationaux de programmation (PNA / PNNS / PNSE)
- Ouvrir les comités régionaux de l'alimentation à tous les niveaux de collectivité et aux acteurs sociaux
- Veiller à l'articulation de la politique de l'alimentation avec les politiques de développement économique, de formation professionnelle et d'apprentissage des conseils régionaux

Dès 2018

Mesures transverses

Favoriser les initiatives locales

- Accélérer l'élaboration des projets alimentaires territoriaux avec un objectif de 500 projets d'ici 2020
- Y prendre en compte des aspects environnementaux, nutritionnels et de justice sociale
- Promouvoir la diffusion des bonnes pratiques locales avec des plateformes d'information
- Faciliter le développement des filières locales par la simplification de la logistique

Mesures transverses

Renforcer l'attractivité des métiers et l'adéquation des formations aux besoins

- Conduire des campagnes de communication sur les métiers agricoles et agroalimentaires à destination du grand public
- Faire connaître les métiers aux acteurs de l'orientation scolaire et du conseil en évolution professionnelle,
- Intégrer ces métiers dans les concertations en cours sur l'apprentissage et la formation
- Réaliser des diagnostics territoriaux des besoins
- Ajuster la carte des formations en conséquence
- Revoir les référentiels de formation
- Promouvoir la gestion prévisionnelle des compétences dans les entreprises et les branches agricoles et agroalimentaires

Mesures transverses

Réaliser les investissements transformants et soutenir la recherche et l'innovation

- Mettre en œuvre les volets investissement et recherche-innovation des plans de filière (acteurs économiques)
- Finaliser et mettre en œuvre le volet agricole du grand plan d'investissement *Salon de l'agriculture 2018*
- Mobiliser la recherche publique en priorité sur la transformation des systèmes agricoles vers l'agro-écologie et les alternatives aux produits phytosanitaires, l'alimentation humaine, la bio-économie durable, le numérique et les données
- Élaborer une feuille de route numérique pour les secteurs agricoles et agroalimentaires

Dispositif de suivi

- ❖ Réunions plénières : juin et décembre 2018 puis une fois par an
- ❖ Réunions intermédiaires en CSO ou CNA selon les sujets
- ❖ Comités de pilotage par action, lorsque c'est pertinent et dans le format adapté à chacune